



PAPIERS TISSU KP INC.

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019 ET LE 31 DÉCEMBRE 2018



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Papiers Tissu KP Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Papiers Tissu KP Inc. (la « société ») aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion de Papiers Tissu KP Inc. et de Kruger Products S.E.C. que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Aneil Manji.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 11 mars 2020

Papiers Tissu KP Inc.

État de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2019 \$	Retraité (note 13) 31 décembre 2018 \$	Retraité (note 13) 1 ^{er} janvier 2018 \$
Actif			
Actifs courants			
Distributions à recevoir	1 733	1 694	1 658
Créances sur la société en commandite	247	269	-
Impôt à recouvrer	-	230	826
	<u>1 980</u>	<u>2 193</u>	<u>2 484</u>
Actifs non courants			
Participation dans une entreprise associée (note 6)	81 052	99 421	94 952
	<u>83 032</u>	<u>101 614</u>	<u>97 436</u>
Passif			
Passifs courants			
Dividendes à verser (note 8)	1 733	1 694	1 658
Dettes envers la société en commandite	-	-	52
Partie courante des avances reçues de la société en commandite (note 7)	80	-	309
Impôt à payer	944	-	-
	<u>2 757</u>	<u>1 694</u>	<u>2 019</u>
Passifs non courants			
Avances reçues de la société en commandite (note 7)	-	269	731
Impôt différé (note 7)	3 158	3 634	515
	<u>5 915</u>	<u>5 597</u>	<u>3 265</u>
Capitaux propres			
Actions ordinaires (note 8)	18 997	17 090	15 014
Surplus d'apport	144 819	144 819	144 819
Déficit	(100 696)	(82 269)	(77 706)
Cumul des autres éléments du résultat global	13 997	16 377	12 044
	<u>77 117</u>	<u>96 017</u>	<u>94 171</u>
Total des capitaux propres	<u>77 117</u>	<u>96 017</u>	<u>94 171</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>83 032</u>	<u>101 614</u>	<u>97 436</u>
Événements postérieurs à la date de clôture (note 8)			

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) James Hardy

Administrateur

(signé) Michael Korenberg

Administrateur

Papiers Tissu KP Inc.

État du résultat global

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2019	2018
	\$	\$
Quote-part du résultat mis en équivalence (note 6)	(5 375)	1 390
Profit de dilution (note 8)	574	196
Résultat avant impôt	(4 801)	1 586
Impôt sur le résultat (note 7)	1 727	1 759
Résultat net de l'exercice	(6 528)	(173)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de la charge (du produit) d'impôt (note 9)		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	(4 769)	2 334
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(200)	776
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Écarts de conversion	(2 380)	4 333
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	(7 349)	7 443
Résultat global de l'exercice	(13 877)	7 270
Résultat de base par action	(0,68)	(0,02)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	9 542 384	9 319 683

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.
État des variations des capitaux propres
Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Actions ordinaires		Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
	Nombre	\$				
Au 1^{er} janvier 2018, retraité (note 13)	9 212 913	15 014	144 819	(77 706)	12 044	94 171
Partie du changement de méthode comptable selon IFRS 15 de PK S.E.C. qui revient à PTKP (note 4)	-	-	-	(748)	-	(748)
Total des capitaux propres retraité au 1^{er} janvier 2018	9 212 913	15 014	144 819	(78 454)	12 044	93 423
Émission d'actions ordinaires (note 8)	196 294	2 040	-	-	-	2 040
Dividendes à verser (note 8)	-	-	-	(1 694)	-	(1 694)
Dividendes versés (note 8)	-	-	-	(5 022)	-	(5 022)
Ajustement de juste valeur	-	36	-	(36)	-	-
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	2 334	-	2 334
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	776	-	776
Écarts de conversion	-	-	-	-	4 333	4 333
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(173)	-	(173)
Au 31 décembre 2018, retraité (note 13)	9 409 207	17 090	144 819	(82 269)	16 377	96 017
Au 1^{er} janvier 2019, retraité (note 13)	9 409 207	17 090	144 819	(82 269)	16 377	96 017
Émission d'actions ordinaires (note 8)	216 946	1 853	-	-	-	1 853
Dividendes à verser (note 8)	-	-	-	(1 733)	-	(1 733)
Dividendes versés (note 8)	-	-	-	(5 143)	-	(5 143)
Ajustement de juste valeur	-	54	-	(54)	-	-
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	(4 769)	-	(4 769)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	(200)	-	(200)
Écarts de conversion	-	-	-	-	(2 380)	(2 380)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(6 528)	-	(6 528)
Au 31 décembre 2019	9 626 153	18 997	144 819	(100 696)	13 997	77 117

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.
Tableau des flux de trésorerie

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	(6 528)	(173)
Éléments hors trésorerie		
Quote-part du résultat mis en équivalence	5 375	(1 390)
Profit de dilution	(574)	(196)
Impôt sur le résultat	1 727	1 759
Total des éléments hors trésorerie	<u>6 528</u>	<u>173</u>
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie (note 11)	189	-
Remboursements d'impôt	-	462
Avances reçues	-	274
Avances versées	<u>(189)</u>	<u>(736)</u>
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>-</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Distributions de parts de société en commandite reçues	<u>4 984</u>	<u>4 640</u>
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>4 984</u>	<u>4 640</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (note 12)		
Dividendes versés (note 8)	<u>(4 984)</u>	<u>(4 640)</u>
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>(4 984)</u>	<u>(4 640)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1 Renseignements généraux

Papiers Tissu KP Inc. (« PTKP » ou la « société ») a été constituée le 1^{er} octobre 2012 aux termes de statuts constitutifs sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Au 31 décembre 2019, la société détenait une participation de 15,2 % (15,8 % au 31 décembre 2018) dans Produits Kruger S.E.C. (« PK S.E.C. » ou la « société en commandite »), société ayant pour activités principales de fabriquer, de distribuer, de commercialiser et de vendre une vaste gamme de produits de papiers jetables, notamment du papier hygiénique, du papier mouchoir, des essuie-tout et des serviettes de table, tant pour le marché des produits de consommation que pour le marché hors foyer en Amérique du Nord. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

2 Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les états financiers ont été établis selon le principe du coût historique; ils ont été approuvés par le conseil d'administration le 11 mars 2020.

3 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers sont les suivantes :

a) *Participation dans des entreprises associées*

La société entend par « entreprises associées » les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sans toutefois en détenir le contrôle. La société comptabilise sa participation dans de telles entreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation est comptabilisée initialement au coût, puis la valeur comptable est ajustée pour prendre en compte la part revenant à la société du résultat des entreprises associées présentée dans l'état du résultat global et la part revenant à la société des autres éléments du résultat global des entreprises associées présentée dans les autres éléments du résultat global.

Les profits latents sur les transactions entre la société et les entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation de la société dans ces entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées à moins que la transaction ne procure une indication de dépréciation de l'actif transféré. Les profits ou pertes de dilution découlant des variations des participations dans les entreprises associées sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

La société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans des entreprises associées. Dans l'affirmative, la valeur comptable de la part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la société est ramenée à la valeur recouvrable nette (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat global.

b) *Impôt sur le résultat*

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans l'état du résultat global, sauf dans la mesure où il se rapporte aux éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Si tel est le cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

L'impôt exigible représente l'impôt à payer prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture, et tout ajustement de l'impôt à payer à l'égard des exercices antérieurs.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

En général, l'impôt différé est comptabilisé au titre des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale du goodwill, ou de la comptabilisation initiale d'un actif acquis ou d'un passif repris dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, à la date de la transaction, n'avait pas de répercussion sur le résultat net comptable ou fiscal. L'impôt différé est comptabilisé au titre des écarts temporaires liés à des participations dans des filiales et dans des entreprises associées sauf, dans le cas des filiales, lorsque la société peut décider de la date à laquelle l'écart temporaire se résorbera et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est établi sur une base non actualisée selon les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture qui sont censés s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les écarts temporaires déductibles pourront être imputés, sera disponible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans les actifs ou les passifs non courants.

c) *Capital-actions*

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en réduction des capitaux propres.

d) *Résultat par action*

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte des instruments ayant un effet dilutif. Le nombre d'actions inclus relativement aux options, aux bons de souscription et aux instruments analogues est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. La société ne dispose à l'heure actuelle d'aucun instrument potentiellement dilutif.

e) *Normes comptables publiées mais non encore appliquées*

i) IAS 1 et IAS 8, Définition du terme « significatif ». En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à la définition du terme « significatif » dans IAS 1 et IAS 8 et fourni des indications visant à améliorer la cohérence de l'application du concept chaque fois qu'il est utilisé. Les modifications s'appliqueront obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, et leur adoption anticipée est permise. Les normes modifiées ne devraient pas avoir d'incidence sur les états financiers.

ii) IFRS 3, Définition d'une entreprise. En octobre 2018, l'IASB a publié une modification qui révisé la définition d'une entreprise. La modification vise à résoudre les difficultés qui surgissent lorsqu'une entité doit déterminer si elle a acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. La modification s'appliquera obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, et l'adoption anticipée est permise. La norme modifiée ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

4 Partie du changement de méthode comptable de PK S.E.C. qui revient à PTKP

PK S.E.C. a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), le 1^{er} janvier 2018, selon une approche rétrospective modifiée. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de PK S.E.C. L'application d'IFRS 15 a entraîné un changement de la comptabilisation des produits des activités ordinaires de PK S.E.C. liés aux distributeurs de papier et des produits des activités ordinaires connexes. PK S.E.C. a inscrit un ajustement transitoire de 6,3 M\$ dans le déficit visant à réduire le solde lié aux distributeurs de papier, comptabilisé dans les autres actifs non courants au 31 décembre 2017. La partie revenant à PTKP de l'ajustement transitoire de PK S.E.C. s'élève à 0,7 M\$ après impôt et a été comptabilisée dans le déficit de PTKP au 1^{er} janvier 2018.

PK S.E.C. a adopté IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), le 1^{er} janvier 2019, selon l'approche rétrospective complète. L'adoption de cette norme a eu une incidence significative sur les états financiers consolidés de PK S.E.C. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative qui reflète les paiements locatifs futurs pour la quasi-totalité des contrats de location. L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative ont eu une incidence significative sur l'état consolidé de la situation financière de PK S.E.C. La norme n'a eu aucune incidence significative sur le résultat net et les flux de trésorerie. PK S.E.C. a comptabilisé un ajustement transitoire au 1^{er} janvier 2019, à l'adoption d'IFRS 16. Par conséquent, PTKP a comptabilisé une partie de l'ajustement transitoire de PK S.E.C. au 1^{er} janvier 2019 (se reporter à la note 13 pour un complément d'information).

5 Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des présents états financiers conformément aux IFRS impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers et les informations sur les éventualités à la date de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations et jugements, y compris ceux qui ont trait à la juste valeur et aux méthodes comptables. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle ils sont effectués.

Méthode de la mise en équivalence

La société applique la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans PK S.E.C. La décision de recourir à la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser une participation, particulièrement lorsque le pourcentage de participation est inférieur à 20 %, découle d'une évaluation de faits et circonstances et comporte, en fin de compte, une grande part de jugement. Dans le cadre de sa révision des conventions, la direction a évalué les droits de la société. Compte tenu du fait que la société occupe trois des neuf sièges du conseil d'administration de PKGP Inc. (« PKGP »), la direction a conclu que la société est en mesure d'exercer une influence notable sur PK S.E.C.

Test de dépréciation

La société est tenue d'effectuer un test de dépréciation à l'égard de sa participation dans PK S.E.C. s'il existe des indications objectives que la participation peut être dépréciée. Conformément aux IFRS, la société n'avait réalisé aucun test de dépréciation au 31 décembre 2019, étant donné qu'il ne s'est produit aucun événement ou changement de circonstance qui indiquerait que la participation pourrait être dépréciée.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Parts de société en commandite

Le 13 décembre 2012, dans le cadre de l'émission de parts de société en commandite à PTKP, la convention de société en commandite a été modifiée afin d'exiger que PK S.E.C., sous réserve de l'observation des obligations contractuelles et des lois applicables, verse des distributions à ses commanditaires d'un montant qui permette à PTKP de s'acquitter de son obligation d'effectuer des paiements au titre de l'impôt fédéral et provincial (la « distribution à des fins fiscales »). Chaque commanditaire a droit à sa quote-part de la distribution effectuée à l'égard de chaque exercice à des fins fiscales.

Impôt sur le résultat

La société n'a pas comptabilisé à la date d'acquisition les actifs ou les passifs d'impôt différé liés aux écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de PK S.E.C. Par conséquent, la société suit de près les écarts temporaires qui ont fait l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale et comptabilise les écarts temporaires nouvellement établis au fur et à mesure qu'ils se produisent. L'établissement des écarts temporaires faisant l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale nécessite une part importante de jugement.

6 Participation dans une entreprise associée

Le tableau qui suit présente la variation de la valeur comptable de cette participation :

	31 décembre 2019	Retraité (note 13)
	\$	31 décembre 2018
	\$	\$
Solde à l'ouverture	99 421	94 952
Partie du changement de méthode comptable selon IFRS 15 de PK S.E.C. qui revient à PTKP (note 4)	-	(1 010)
Participation dans une entreprise associée	1 853	2 040
Quote-part du résultat	325	7 208
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(5 700)	(5 818)
Quote-part des autres éléments du résultat global	(8 545)	8 878
Profit de dilution	574	196
Distribution à des fins fiscales	-	(309)
Distributions de parts de société en commandite	(6 876)	(6 716)
Solde à la clôture	<u>81 052</u>	<u>99 421</u>

La quote-part du résultat mis en équivalence se compose des éléments suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Quote-part du résultat	325	7 208
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(5 700)	(5 818)
	<u>(5 375)</u>	<u>1 390</u>

Les tableaux qui suivent résument l'information financière relative aux actifs, aux passifs, aux produits des activités ordinaires et au résultat net de PK S.E.C., entreprise dans laquelle la société détenait une participation de 15,2 % au 31 décembre 2019 (15,8 % au 31 décembre 2018). L'information financière provient des états financiers consolidés de PK S.E.C. pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les actifs et les passifs présentés tiennent compte des ajustements de juste valeur apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs de l'entreprise associée lors de l'acquisition.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	31 décembre 2019		
	Selon la méthode comptable de PK S.E.C. \$	Augmentation de la juste valeur \$	Selon la méthode comptable de PTKP \$
Actifs courants	382 009	-	382 009
Actifs non courants	1 241 602	426 181	1 667 783
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	1 175 294	-	1 175 294
Passif lié aux parts de société en commandite	143 515	-	143 515
Actif net	304 802		
	<hr/>		
	Exercice clos le 31 décembre 2019 \$		
Produits des activités ordinaires	1 434 113		
Résultat net	2 098		
Autres éléments du résultat global	(51 570)		
Total du résultat global	(49 472)		
	<hr/>		
		Retraité (notes 4 et 13) 31 décembre 2018	
	Selon la méthode comptable de PK S.E.C. \$	Augmentation de la juste valeur \$	Selon la méthode comptable de PTKP \$
Actifs courants	505 032	-	505 032
Actifs non courants	1 091 286	466 047	1 557 333
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	1 112 983	-	1 112 983
Passif lié aux parts de société en commandite	116 524	-	116 524
Actif net	366 811		
	<hr/>		
	Exercice clos le 31 décembre 2018 \$		
Produits des activités ordinaires	1 370 432		
Résultat net	45 406		
Autres éléments du résultat global	50 505		
Total du résultat global	95 911		

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Retraité (notes 4 et 13) 1 ^{er} janvier 2018		
	Selon la méthode comptable de PK S.E.C. \$	Augmentation de la juste valeur \$	Selon la méthode comptable de PTKP \$
Actifs courants	322 469	-	322 469
Actifs non courants	1 073 962	497 088	1 571 050
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	935 918	-	935 918
Passif lié aux parts de société en commandite	160 309	-	160 309
Actif net	300 204		

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la quote-part des capitaux propres de PK S.E.C. revenant à PTKP et la participation comptabilisée dans PTKP :

	31 décembre 2019 \$	Retraité (note 13) 31 décembre 2018 \$
Capitaux propres consolidés de PK S.E.C.	304 802	366 811
Rajouter : valeur à la constitution du passif lié aux parts de société en commandite	118 562	118 562
Moins : capitaux propres attribuables à Kruger Inc. et à PKGP	(283 700)	(333 030)
Capitaux propres attribuables à PTKP	139 664	152 343
Participation de PTKP dans une entreprise associée	81 052	99 421
Écart de rapprochement	58 612	52 922
Éléments de rapprochement depuis la constitution :		
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	(11 110)	(11 110)
Dotations à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	43 147	37 447
Écarts de conversion liés à l'augmentation de la juste valeur	(3 362)	(3 926)
Distributions à des fins fiscales	3 875	3 875
Profit sur l'exercice de l'option de surallocation	(375)	(375)
Profit de dilution	(1 563)	(989)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	28 000	28 000
	-	-

En ce qui concerne la participation de PTKP dans PK S.E.C., la responsabilité de PTKP à l'égard des dettes, des passifs et des autres obligations de PK S.E.C. se limite à son apport en capital dans PK S.E.C.

Le 15 janvier 2019, le 15 avril 2019, le 15 juillet 2019 et le 15 octobre 2019, dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la société (« RRD »), les distributions reçues par les actionnaires ont été utilisées pour l'acquisition de 216 946 parts additionnelles de PK S.E.C. pour un produit de 1,9 M\$ (note 8).

Test de dépréciation

Conformément aux IFRS, la société n'avait réalisé aucun test de dépréciation au 31 décembre 2019, étant donné qu'il ne s'est produit aucun événement ou changement de circonstance qui indiquerait que la participation pourrait être dépréciée.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

7 Impôt sur le résultat

La société est assujettie à l'impôt sur sa part du résultat imposable de PK S.E.C. Elle n'a pas comptabilisé à la date d'acquisition les actifs et les passifs d'impôt différé liés aux écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de PK S.E.C. Par conséquent, la société suit de près les écarts temporaires qui ont fait l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, et comptabilise les écarts temporaires nouvellement établis au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Le tableau suivant présente les principaux éléments de l'impôt sur le résultat comptabilisés à l'état du résultat global :

	2019	2018
	\$	\$
Charge d'impôt exigible	1 007	75
Charge d'impôt différé	720	1 684
	<u>1 727</u>	<u>1 759</u>

Le tableau qui suit présente en détail la charge d'impôt sur le résultat :

	2019	2018
	\$	\$
Impôt au taux prévu par la loi de 26 %	(1 248)	412
Écarts permanents et autres	28	64
Profit de dilution	(149)	(51)
Résultat imposé entre les mains des filiales	287	593
Réalisation d'avantages fiscaux non comptabilisés auparavant	1 698	1 895
Changement de méthode comptable appliquée à la participation dans une entreprise associée	1 111	(1 154)
	<u>1 727</u>	<u>1 759</u>

Le tableau qui suit présente les composantes du passif d'impôt différé :

	31 décembre 2019	Retraité (note 13)
	\$	31 décembre 2018
		\$
Passif (actif) d'impôt différé		
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	(965)	(968)
Prestations de retraite	(366)	(253)
Passif lié aux parts de société en commandite	(1 953)	(890)
Immobilisations corporelles	6 818	5 995
Autres	(376)	(250)
	<u>3 158</u>	<u>3 634</u>

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente une analyse du passif d'impôt différé :

	31 décembre 2019	Retraité (note 13)
	\$	31 décembre 2018
	\$	\$
Passif d'impôt différé devant être réalisé dans plus de 12 mois	3 158	3 634
	<u>3 158</u>	<u>3 634</u>

Outre ces éléments, la société dispose d'un actif d'impôt différé de 6,4 M\$ (4,2 M\$ au 31 décembre 2018) lié à la participation dans une entreprise associée, qui n'a pas été comptabilisé dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le tableau qui suit présente la variation du passif d'impôt différé :

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Solde d'ouverture	3 634	515
Montant imputé au résultat net	720	1 684
Montant imputé aux autres éléments du résultat global		
– réévaluation des écarts de conversion	(355)	647
Montant imputé aux autres éléments du résultat global		
– réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(128)	420
Montant imputé aux autres éléments du résultat global		
– réévaluation des prestations de retraite	(713)	368
	<u>3 158</u>	<u>3 634</u>

Le 13 décembre 2012, dans le cadre de l'émission de parts de société en commandite en faveur de PTKP, la convention de société en commandite a été modifiée afin d'exiger de PK S.E.C., sous réserve de conformité avec les obligations contractuelles et les lois applicables, qu'elle verse des distributions à ses commanditaires d'un montant suffisant pour permettre à PTKP de s'acquitter de son obligation de paiement de l'impôt sur le résultat fédéral et provincial (la « distribution à des fins fiscales »). Chaque commanditaire a droit à sa quote-part de la distribution à des fins fiscales de chaque exercice.

Le 28 février 2018, PTKP a reçu une distribution à des fins fiscales de 0,3 M\$ de PK S.E.C. visant à régler ses obligations d'impôt fédéral et provincial pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. La distribution à des fins fiscales a aussi servi à régler une partie des avances consenties à PTKP comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. PTKP a remboursé à PK S.E.C l'excédent des avances sur la partie de la distribution à des fins fiscales lui revenant, d'un montant de 0,7 M\$, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, PTKP a reçu de PK S.E.C une avance d'un montant de 0,3 M\$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, PTKP a remboursé à PK S.E.C une tranche de 0,2 M\$ de l'avance. PTKP a remboursé à PK S.E.C le solde de l'avance, soit 0,1 M\$, au moyen de la compensation des distributions à des fins fiscales reçues le 28 février 2020.

Comme PTKP a subi une perte fiscale au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, aucune distribution fiscale n'a été déclarée le 28 février 2019. Ainsi, PTKP n'est pas tenue de verser des acomptes provisionnels mensuels et, en conséquence, n'a pas eu besoin d'avances de PK S.E.C. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le 28 février 2020, PTKP a reçu une distribution à des fins fiscales de 0,8 M\$ de PK S.E.C. visant à régler ses obligations d'impôt fédéral et provincial pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et à régler le solde des avances impayé tel qu'il est indiqué plus haut.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

8 Dividendes

Pour les exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018, la société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels de 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de la société, une partie des dividendes a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission d'actions ordinaires de la société. Le produit a servi à l'acquisition de parts additionnelles de PK S.E.C. Les dividendes versés, le nombre d'actions ordinaires supplémentaires émises ainsi que le prix de l'action et le produit brut se ventilent comme suit :

Date de versement du dividende	2019			
	Dividendes versés \$	Prix de l'action \$	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut \$
15 janvier 2019	1 694	8,36	65 308	546
15 avril 2019	1 705	8,70	48 921	426
15 juillet 2019	1 714	8,16	53 328	435
15 octobre 2019	1 724	9,04	49 389	446
	<u>6 837</u>		<u>216 946</u>	<u>1 853</u>

Date de versement du dividende	2018			
	Dividendes versés \$	Prix de l'action \$	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut \$
15 janvier 2018	1 658	13,50	38 122	514
16 avril 2018	1 665	10,70	47 482	508
16 juillet 2018	1 674	9,72	50 670	493
15 octobre 2018	1 683	8,74	60 020	525
	<u>6 680</u>		<u>196 294</u>	<u>2 040</u>

Le 15 janvier 2020, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 1,7 M\$, soit 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du RRD de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission de 34 545 actions ordinaires au prix de 9,84 \$.

Après le 31 décembre 2019, la société a déclaré à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire devant être versé le 15 avril 2020.

Le RRD et le réinvestissement par Kruger des distributions reçues de PK S.E.C. dans des parts de cette dernière ont généré un profit de dilution de 0,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (0,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018).

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

9 Produit (charge) d'impôt lié aux autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente le produit (la charge) d'impôt lié aux autres éléments du résultat global :

	2019 \$	2018 \$
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	(5 482)	2 702
Produit (charge) d'impôt	713	(368)
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	(4 769)	2 334
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(328)	1 196
Produit (charge) d'impôt	128	(420)
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	(200)	776
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :		
Écarts de conversion	(2 735)	4 980
Produit (charge) d'impôt	355	(647)
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	(2 380)	4 333
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	(7 349)	7 443

10 Dépendance économique

La société a été créée dans le but d'acquérir une participation dans la société en commandite et ses activités se limitent à la détention de cette participation, laquelle est comptabilisée comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Par conséquent, la société a une dépendance économique envers la société en commandite et est exposée à l'ensemble des risques liés aux activités de la société en commandite, notamment le risque de liquidité.

11 Éléments du fonds de roulement hors trésorerie

La variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie, telle qu'elle est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, s'établit comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Diminution (augmentation) des créances sur la société en commandite	22	(269)
Diminution de l'impôt sur le résultat	167	321
Diminution des dettes envers la société en commandite	-	(52)
	<u>189</u>	<u>-</u>

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

12 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Le tableau suivant présente la variation des activités de financement figurant au tableau des flux de trésorerie :

	Dividendes à payer \$	Actions ordinaires \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2018	1 658	15 014	16 672
Dividendes versés	(6 680)	2 040	(4 640)
Variations hors activités de financement	6 716	36	6 752
Au 31 décembre 2018	<u>1 694</u>	<u>17 090</u>	<u>18 784</u>
Au 1^{er} janvier 2019	1 694	17 090	18 784
Dividendes versés	(6 837)	1 853	(4 984)
Variations hors activités de financement	6 876	54	6 930
Au 31 décembre 2019	<u><u>1 733</u></u>	<u><u>18 997</u></u>	<u><u>20 730</u></u>

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

13 Rapprochement à la transition d'IFRS 16

Le tableau suivant présente des rapprochements entre les données comptabilisées selon les indications antérieures sur la comptabilisation des contrats de location contenues dans IAS 17 et la nouvelle norme portant sur les contrats de location, IFRS 16, adoptée le 1^{er} janvier 2019. Les rapprochements sont présentés pour l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et au 1^{er} janvier 2018. Se reporter à la note 4 pour un complément d'information.

	31 décembre 2018			1 ^{er} janvier 2018		
	IAS 17 \$	Effet de la transition \$	IFRS 16 \$	IAS 17 \$	Effet de la transition \$	IFRS 16 \$
Actif						
Actifs courants						
Distributions à recevoir	1 694	-	1 694	1 658	-	1 658
Créances sur la société en commandite	269	-	269	-	-	-
Impôt à recouvrer	230	-	230	826	-	826
	<u>2 193</u>	<u>-</u>	<u>2 193</u>	<u>2 484</u>	<u>-</u>	<u>2 484</u>
Actifs non courants						
Participation dans une entreprise associée	103 143	(3 722)	99 421	98 674	(3 722)	94 952
Total de l'actif	<u>105 336</u>	<u>(3 722)</u>	<u>101 614</u>	<u>101 158</u>	<u>(3 722)</u>	<u>97 436</u>
Passif						
Passifs courants						
Dividendes à payer	1 694	-	1 694	1 658	-	1 658
Dettes envers la société en commandite	-	-	-	52	-	52
Partie courante des avances reçues de la société en commandite	-	-	-	309	-	309
	<u>1 694</u>	<u>-</u>	<u>1 694</u>	<u>2 019</u>	<u>-</u>	<u>2 019</u>
Passifs non courants						
Avances reçues de la société en commandite	269	-	269	731	-	731
Impôt différé	4 602	(968)	3 634	1 483	(968)	515
Total du passif	<u>6 565</u>	<u>(968)</u>	<u>5 597</u>	<u>4 233</u>	<u>(968)</u>	<u>3 265</u>
Capitaux propres						
Actions ordinaires	17 090	-	17 090	15 014	-	15 014
Surplus d'apport	144 819	-	144 819	144 819	-	144 819
Déficit	(79 515)	(2 754)	(82 269)	(74 952)	(2 754)	(77 706)
Cumul des autres éléments du résultat global	16 377	-	16 377	12 044	-	12 044
Total des capitaux propres	<u>98 771</u>	<u>(2 754)</u>	<u>96 017</u>	<u>96 925</u>	<u>(2 754)</u>	<u>94 171</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>105 336</u>	<u>(3 722)</u>	<u>101 614</u>	<u>101 158</u>	<u>(3 722)</u>	<u>97 436</u>